



# Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

[www.ahcm-meylan.fr](http://www.ahcm-meylan.fr)  
Courriel : [ahcm.meylan@orange.fr](mailto:ahcm.meylan@orange.fr)

## Organisation de la réunion publique avec la Mairie et élus

### 1- Thèmes pour la réunion du 26 septembre.

- **Urbanisme :**
  - *Quelle est la politique de densification des zones pavillonnaires de Charlaix et Haut Meylan, et les espaces verts de Maupertuis. En complément, les impacts sur le plan de circulation et l'accueil des enfants à l'école / garderie ont-ils été évalués ?*
- **Aménagement d'Inovalée :**
  - *Quelle est la vision d'aménagement de sur cet espace, à moyen terme.*
- **Impact des ERS sur le Charlaix :**
  - *Comment sera compensé à l'échelle du quartier, l'impact sur l'artificialisation des sols généré par la mise en place des nombreux ERS sur le Charlaix et quelle politique d'intégration à la fois architecturale et surtout sociale allez-vous mettre en place pour accueillir environ 25% de familles supplémentaires dans un futur proche ?*
- **Zone « le trèfle du Charlaix ».**
  - *Quel est son devenir ? Pourquoi ne pas l'utiliser pour créer une zone de jeux pour enfants par exemple. Ou un parcours de santé, qui descendrait vers le terrain du bas Charlaix, proche du bassin du Monarié, (piste de BMX).*

### 2- Traitement des points annexes.

N°	Point à traiter
1	<p>Comment faire appliquer la réglementation sur la présence des chiens dans les parcs de la ville et particulièrement le parc des Etangs ?</p> <p>Pictogrammes aux entrées peu visibles, absence de réaction des médiateurs ou policiers municipaux lors de leurs passages dans le parc, pratique courante de propriétaires utilisant des laisses très longues qui permettent aux chiens de continuer à divaguer</p>

<b>2</b>	Augmenter la fréquence de ramassage des poubelles de déchets alimentaires (couleur marron) par temps chaud pour éviter le développement de mauvaises odeurs et la décomposition dans les bacs due à la chaleur
<b>3</b>	Promouvoir auprès des meylanais des pratiques plus respectueuses de la biodiversité dans l'entretien des haies et des pelouses : limiter les tontes, ne pas tailler les haies dans les périodes de nidification. Reprendre les brochures qui étaient diffusées par la mairie il y a quelques dizaines d'années
<b>4</b>	Promouvoir un cahier des charges pour une implantation des pompes à chaleur et climatiseur pour limiter le bruit dans l'environnement et préserver le cadre de vie au niveau esthétique.
<b>5</b>	Entretien des arbustes qui débordent sur la piste cyclable, du rond-point de Bavière jusqu'à l'intersection chemin de Beauséjour/avenue des 4 chemins.
<b>6</b>	Nettoyage et récupération de l'herbe après les tontes mairie dans les zones goudronnées.
<b>7</b>	Est-il possible d'enlever cette roue cadénassée au 8 avenue des 4 chemins ?
<b>8</b>	Il n'y a plus de possibilité de voir la réservation des salles avant de faire une pré-réservation. Cela génère de la complexité et du délai dans le traitement
<b>9</b>	En 2023 le site de la mairie mettait à disposition les ordres du jour détaillés permettant de comprendre en amont les délibérations planifiées. En 2024, ils ont été remplacés par des ordres du jour 'non détaillés'. Est-ce possible de revenir à la version détaillée pour les prochains CM ?
<b>10</b>	Malgré l'ajout d'un ou deux bancs sur le Charlaix Maupertuis, il serait bien d'en rajouter en utilisant la carte des cônes de vues. Par exemple vers l'entrée du Cimetière du Gamont, four à pain, en bas de l'ERS Ronin, de l'autre côté de la rue, sur une zone d'herbe et d'arbres.
<b>11</b>	Nettoyage et récupération de l'herbe après les tontes mairie dans les zones goudronnées. Par exemple devant les boîtes aux lettres intersection allée du Bayart/avenue des 4 chemins
<b>12</b>	Passerelle du bas Charlaix, sur la Chantourne Branche-Corbonne.
<b>13</b>	Ouverture de certaines déchetteries (à tour de rôle) de l'agglomération le dimanche matin, dans les périodes de fortes activités de tontes et élagages (mi-juin fin septembre ?)
<b>14</b>	Le journal de Meylan n'est pas toujours diffusé dans les boîtes aux lettres du chemin des Chartreux
<b>15</b>	Au croisement chemin de la Dhuy, avenue des quatre chemins. Trottoir en mauvais état, rétrécissement, un pas de côté et chute possible dans le ruisseau. La barrière est un peu courte. photo jointe.
<b>16</b>	Un trou dans la chaussée entre le 25 et le 25bis chemin de Beauséjour (à la hauteur de la place des courtils) : voir photo jointe.
<b>17</b>	Un accès entravé à la piste cyclable (mentionnée comme telle sur le plan interactif de la ville de Meylan : plan.png ci joint : il s'agit de l'entrée/sortie de la piste cyclable entre les numéros 33 et

	48 chemin de Beauséjour, (à côté du bassin-lavoir) à cause de nombreux containers poubelles et rochers
<b>18</b>	En ce qui concerne les éclairages des voies publiques et en tant que cycliste, je voudrais insister sur l'éclairage qu'il faudrait apporter à la piste cyclable du chemin des Béalières et jusqu'à la Maison de la Musique, car cette piste étant commune avec les piétons (qui eux n'ont souvent pas de lumière, ainsi que certains cyclistes...), cela est une source potentielle d'accidents.
<b>19</b>	Plan marche : à quand l'aménagement du cheminement piéton entre lotissement 3 massifs et jardins partagés au-dessus du gymnase du Charlaix
<b>20</b>	Nouvelle voirie chemin du Charlaix : les intersections surélevées sont trop violentes pour les vélos (roues crevées). Pourquoi aucune information ni concertation n'a été faite pour ces travaux ?
<b>21</b>	Chemin réservé ER71 (Charlaix): Nous avons entretenu ce chemin nous-même depuis notre arrivée sur le lot adjacent (il y a 3 ans). Depuis que nous avons clôturé notre parcelle au mois de mars, il n'y a plus aucun entretien : je vous laisse constater l'état du chemin sur la photo jointe. Sachant que des serpents ont déjà été retrouvés dans le coin, cela devient urgent que les services municipaux (ou la métro) en charge de l'entretien soient mobilisés. A noter que nous nous relayons avec nos voisins pour entretenir le chemin piétons perpendiculaire à ce chemin réservé...
<b>22</b>	Chemin du Charlaix : La voirie a été refaite tout récemment, et des coupes vitesse ont été installés directement en entrée et sortie du chemin (donc à 90 degrés des routes limitrophes, voir photos). Ils sont très hauts, en voiture il faut les prendre quasiment à l'arrêt (et même comme cela je pense que les amortisseurs de la voiture doivent s'en ressentir !), mais le plus embêtant (je dirais même dangereux) est le passage des 2 roues avec le fort risque de chute en prenant les ralentisseurs en biais. Ces ralentisseurs sont-ils conventionnels ?
<b>23</b>	Chemin de Beauséjour : Dans sa partie perpendiculaire au chemin du Charlaix, il y a une longue ligne droite et les voitures roulent très vite. Ne serait-il pas plus judicieux d'installer des ralentisseurs dans ce chemin plutôt que laisser ceux créés en entrée et sortie du chemin du Charlaix ?
<b>24</b>	Abri bus à l'angle du Chemin de Saint-Martin et du Chemin de Beauséjour Pourquoi a t'il été détruit le samedi matin veille de Pâques à l'aube par des employés municipaux. Camion de la mairie et tractopelle de la déchèterie. Un panneau fermait le chemin de Beauséjour pendant l'intervention.



**25 Jonction piéton-cycle entre Avenue des 4 Chemins et Chemin du Vieux Chêne.**

Le revêtement de la voie est en très mauvais état et il est difficile et dangereux d'emprunter ce parcours à vélo avec de jeunes enfants.

